



SOCIÉTÉ POUR  
LES PEUPLES  
MENACÉS



RAPPORT ANNUEL

2024

	3	Editorial
L'année 2024 en citations	4	
	6	Campagnes & Projets Brésil
Campagnes & Projets Chine	8	
	10	Campagnes & Projets Arctique
Campagnes & Projets Justice climatique	12	
	14	News 2024
Rapport Financier Bilan	16–19	Compte d'exploitation Rapport d'activité

## IMPRESSUM

**Éditrice :** Société pour les peuples menacés Suisse

Birkenweg 61, CH-3013 Berne, 031 939 00 00, info@gfbv.ch, www.gfbv.ch/fr

**Compte pour les dons :** Banque Cantonale Bernoise SA BCBE : IBAN CH05 0079 0016 2531 7232 1

**Textes :** Irene Gurtner, Livia Lehmann et Dominique Schärer

**Mise en page :** Tania Brügger Marquez

**Rédaction :** Samuele Bortot, Dominique Schärer

**Photo couverture :** Adriana Duarte Bencomo (Producteur de cacao dans un village yanomami en Amazonie brésilienne)

## Editorial

Exploitation de matières premières contre la volonté des communautés autochtones, libre-échange en dépit de l'existence de travail forcé et de la pratique de la torture : l'année 2024 a de nouveau montré que les acteurs économiques refusent bien souvent à assumer leur part de responsabilité en matière de respect des droits humains. Le rapport entre économie et droits humains a été au cœur des activités de la SPM.

Malgré la situation critique au niveau des droits humains en Chine, la Suisse a annoncé le développement de l'accord de libre-échange avec la Chine. Ce rapprochement économique a des répercussions sur les communautés tibétaine et ouïghoure en Suisse : tandis que le gouvernement chinois multiplie les mesures de surveillance ainsi que les répressions, les Tibétain·e·s et Ouïghour·e·s ont de plus en plus de peine à faire reconnaître leurs droits et à faire entendre leurs demandes auprès des autorités helvétiques. La SPM s'est saisie de ce constat pour augmenter la pression sur les actrices et acteurs politiques. Avec nos organisations partenaires, nous maintenons notre revendication : pas d'accord de libre-échange sans respect des droits humains !

Dans le cadre de la transition qui s'impose avec urgence sur les plans de l'énergie et de la mobilité, la SPM s'est également engagée en 2024 en faveur des droits des communautés autochtones. Elle a notamment introduit clandestinement la bannière « Make eCars just and clean! » sur le Salon de l'automobile à Genève. Le but était de rappeler aux fabricants de voitures qu'ils portent eux aussi une responsabilité en matière de droits humains. Par ailleurs, la SPM a soutenu une rencontre au sommet à Genève, lors duquel plus de 100 délégué·e·s autochtones venu·e·s de toutes les régions du monde ont défini leurs principes en vue d'une transition énergétique équitable. La justice climatique et le colonialisme ont également fait partie des thématiques abordées lors de la série d'événements « Arctic Voices », qui a permis à la SPM, à des représentant·e·s Saami et à des organisations partenaires de toucher un vaste public à Berne. Nous œuvrons en faveur d'une transition énergétique juste, qui allie la protection des moyens de subsistance naturels et le respect des droits humains.

Durant l'année en cours, la SPM continue son action en vue de préserver et de développer les droits des communautés autochtones et des groupes minorisés. Pour y parvenir, votre soutien est d'une valeur inestimable. C'est pourquoi nous souhaitons vous adresser nos plus vifs remerciements – sans vous, ce travail serait impossible !



**Anna Leissing**

Directrice



**Lisa Mazzone**

Présidente

## L'année 2024 en citations

La SPM a soutenu en 2024 l'engagement pour la défense des droits des communautés autochtones et des groupes minorisés aux côtés des personnes suivantes. Elle a été entendue et a participé à l'organisation, en Suisse, de débats sur les droits humains.



**14'294**  
donateur·rice·s



« Rien ne peut justifier que nous perdions notre langue, notre culture et notre identité. Nous devons lutter pour que cette atrocité cesse. Au final, ce sera nous les vainqueurs : les hommes et les femmes qui luttent. »

**Abduweli Ayup**  
Activiste et poète en exil,  
Turkestan de l'Est



**1 concert de**  
bienfaisance



« Nous sommes contre l'extraction du lithium dans le lac salé de Maricunga. Nous voulons continuer de vivre ici et y avoir un avenir pour notre communauté et notre terre. »

**Lesley Muñoz Rivera**  
Juriste et activiste, Chili



**1 Sommet**  
autochtone



« La Suisse continue de faire primer les intérêts économiques sur les droits humains. C'est pour cela que nous demandons à la Suisse de poser enfin une ligne rouge dans ses discussions avec la Chine concernant les droits humains. »

**Karma Gahler**  
Co-présidente de l'association Jeunesse tibétaine en Europe, Suisse



**1 pétition**  
déposée



« Pour les communautés autochtones de Russie, il est presque devenu impossible de parler du droit à l'autodétermination. »

**Yana Tannagasheva**  
Activiste en exil, Russie



**13 communiqués de**  
presse envoyés



**10 manifestations**  
publiques



**2 voyages chez les**  
partenaires de la SPM



« Nos ancêtres autochtones ont dû beaucoup lutter pour préserver leur culture et leurs droits ; cela me motive pour continuer le combat. C'est à notre tour maintenant. »

**João Vitor da Silva Pedrosa**  
Communicateur audiovisuel, Brésil



**Actif sur 3**  
continents

## « Ne touchez pas à l'Amazonie ! »

Les partenariats noués avec les communautés autochtones des Yanomamis, des Mundurukus et des Tupinambas sont forts et efficaces : c'est ce qu'a démontré un voyage impressionnant de la SPM fin 2024.

Photo : Vinicius Brito Da Silva Machado



L'activiste autochtone Raquel Tupinambá est une partenaire de longue date de la SPM. Elle dirige le CITUPI (Conselho Indígena Tupinambá), l'organisation de la communauté des Tupinambá.

## Activités

La SPM a eu l'occasion l'an passé d'approfondir ses partenariats en Amazonie brésilienne : durant un séjour de trois semaines, la SPM a rendu visite à ses partenaires en Amazonie, elle a beaucoup discuté avec eux et a clairement ressenti combien la collaboration avec les personnes sur place était importante. La SPM soutient ainsi grandement les communautés yanomamis pour qu'un projet de culture du cacao développe des chaînes de création de valeur et représente une alternative à l'extraction de l'or. La communauté des Mundurukus a consolidé son association en achevant le gros œuvre de son siège principal. Les Tupinambas ont commencé à former des jeunes pour qu'ils·elles deviennent « comunicadores », à savoir qu'ils·elles témoignent de leur cadre de vie sur les réseaux sociaux et sachent revendiquer leurs droits.

## Succès

Le voyage a montré que la SPM est présente là où d'autres partenaires manquent en Amazonie brésilienne et là où des résultats concrets peuvent être atteints. C'est ainsi que les Tupinambas ont pu conduire leur manifestation de protestation annuelle « Grito Ancestral », une mobilisation contre la déforestation d'Amazonie, rendue possible uniquement grâce au soutien de la SPM. Le siège principal des Mundurukú est presque terminé et, dans le cadre du projet cacao de la communauté Yanomami, dix ateliers sur les meilleures pratiques en matière de transformation du cacao, de production de plants et de paniers ont été organisés en 2024. Au total, 3 900 plants de cacao ont été plantés et 112,4 kg de cacao ont été produits.

## Perspectives

Le voyage de la SPM au Brésil a permis d'approfondir les partenariats, ce qui est de bon augure pour les futures collaborations. En outre, la SPM s'apprête en 2025 à collaborer également avec les communautés afro-brésiliennes des Quilombolas dans la région du Tapajós.

- **Février 2024** Les trois jeunes de la communauté tupinamba sont formées en tant que « comunicadores » afin de témoigner de leur cadre de vie sur les réseaux sociaux et de revendiquer leurs droits.
- **Avril/mai 2024** Des ateliers ont lieu dans trois villages de la « Terra Indígena Yanomami » pour la transformation des fèves de cacao et la plantation de plants.
- **Août 2024** La construction du siège des Mundurukus est terminée. Il ne manque plus que l'aménagement intérieur avec une pièce dédiée à l'artisanat d'art et à la production média.
- **Novembre 2024** Une centaine de femmes mundurukus se rassemble au nouveau siège afin de discuter des droits et du rôle des femmes ainsi que de questions de santé.
- **Novembre 2024** Environ 300 militant·e·s tupinambas se mobilisent lors de la manifestation « Grito Ancestral » sur la rivière du Tapajós, contre la déforestation et les nouvelles infrastructures destinées au transport du soja.
- **Novembre 2024** Durant trois semaines, des expert·e·s de la SPM voyagent en Amazonie afin de rencontrer tous leurs partenaires.

## Les droits humains avant les intérêts commerciaux !

La Suisse ne doit pas faire primer ses relations commerciales avec la Chine sur les droits humains : la SPM s'engage dans ce sens aux côtés des organisations de la diaspora ouïghoure et tibétaine.



Photo : Susanne Goldschmid/Ex-Press

En juin, une délégation de la SPM et de ses partenaires a remis une ligne rouge au Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO). La banderole portait le message suivant : « Pas de libre-échange avec la Chine sans droits humains ! »

### 👋 Activités

Les intérêts commerciaux ne doivent pas passer avant les droits humains ! Ce fut la principale revendication de la SPM et des organisations partenaires en 2024, car le Conseil fédéral a ouvert la voie pour un élargissement de l'accord de libre-échange déjà existant avec la République populaire de Chine. La SPM et ses organisations partenaires ont accompagné de près ce processus à l'aide d'actions et d'un travail auprès du grand public et des médias. Fort est de constater que la SPM dispose d'un large réseau et sa voix ne retentit pas uniquement dans les médias mais également dans les autres organisations de droits humains. Ainsi, la SPM a participé à la conférence « Sharp Eyes on China » à Lugano et elle a eu l'occasion de présenter sa position dans un podcast de Public Eye.

### 😊 Succès

En 2024, les relations entre la Suisse et la République populaire de Chine ont continué d'être développées. Dans le même temps, la SPM et ses partenaires ont travaillé d'arrache-pied pour que les droits humains soient pris en compte de façon substantielle dans les négociations sur l'élargissement de l'accord de libre-échange. Fin juin, avant le voyage en Chine de Guy Parmelin, ils ont transmis au Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) menant les négociations une « ligne rouge » afin de rappeler aux responsables suisses la nécessité de promouvoir mondialement les droits humains. En juillet, ils ont attiré l'attention sur la thématique au moyen d'une table ronde publique. Peu avant le début des négociations officielles en septembre, ils ont déposé auprès du Conseil fédéral et du Parlement une pétition comptant quelque 14 000 signatures.

### 👁 Perspectives

La SPM et ses partenaires continuent d'observer de très près le processus d'élargissement de l'accord de libre-échange avec la Chine. Si leurs revendications ne sont pas entendues, ils étudieront sérieusement la possibilité d'un référendum. En outre, la SPM prépare une campagne sur la répression transnationale qui consiste à poursuivre les défenseur·euse·s des droits humains au-delà des frontières. Que ce soit dans le cadre de sa politique économique ou pour la protection des communautés en exil, la Suisse doit considérer les droits humains et ses intérêts économiques de la même façon.

#### Janvier 2024

Le Premier ministre chinois Li Qiang participe au Forum économique de Davos et est reçu à Berne. Le début des négociations sur l'élargissement de l'accord de libre-échange se dessine.

#### Janvier 2024

Le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies certifie une situation des droits humains catastrophique en Chine et réclame que soient prises des mesures d'amélioration.

#### Juin 2024

Avant que le conseiller fédéral Parmelin ne voyage à Pékin, la SPM et ses partenaires adressent une ligne rouge accompagnée du message : pas d'accord de libre-échange sans droits humains !

#### Juillet 2024

Pour les 10 ans d'existence de l'accord de libre-échange, la SPM et ses partenaires invitent à une table ronde traitant de la situation des droits humains en Chine et de la responsabilité de la Suisse.

#### Août 2024

La Commission de politique extérieure du Conseil national soutient le mandat de développement de l'accord de libre-échange avec la Chine. Elle renonce à une étude d'impact sur les droits humains.

#### Septembre 2024

Dépôt de la pétition « Une ligne rouge pour la Suisse » de la SPM et des organisations partenaires : pas d'élargissement de l'accord de libre-échange sans droits humains !

## « Arctic life, indigenous rights now ! »

Dans un climat de répression croissante, il y a plus que jamais urgence à nouer des partenariats internationaux, car ils permettent de garder espoir et courage. C'est ce que notre collaboration avec les communautés autochtones dans l'Arctique a montré une fois de plus en 2024.

Photo : chaostours.ch



Départ pour le camp de printemps : une famille de Nénets nomades de la péninsule sibérienne de Yamal charge ses affaires sur le traîneau.

### 👋 Activités

En 2024, la situation des militant·e·s des droits humains en Russie s'est encore aggravée : le ministère de la justice russe a classé comme extrémistes 55 organisations, et les a accusées d'appartenir à un mouvement totalement fictif de « destruction de l'unité multinationale de la Russie ». Des organisations autochtones partenaires de la SPM sont aussi considérées comme en faisant partie. La SPM soutient les militant·e·s afin de donner plus d'échos à leurs revendications sur la scène internationale. Ainsi, elle continue de travailler avec les autochtones saami·e·s en Norvège. Au début de l'année, un accord a été passé entre les exploitants du parc éolien illégal sur la Péninsule norvégienne de Fosen et les communautés saamies concernées.

### 😊 Succès

En juillet, la SPM a accompagné l'organisation de personnes exilées ICIPR à la session du Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones de l'ONU (MED-PA) où les militant·e·s ont pu témoigner des actes de persécution dont font l'objet les militant·e·s autochtones en Russie. Ce fut l'occasion pour eux·elles de contrer la propagande de l'organisation autochtone proche du gouvernement russe RAIPON. En octobre, la voix des autochtones de l'Arctique a pu s'exprimer à Berne, à l'occasion de la série de manifestations « Arctic Voices ». Des films, concerts, tables rondes et ateliers ont donné aux personnes intéressées un aperçu de la culture et de la vie des communautés autochtones de l'Arctique. Lors de deux soirées, des partenaires saami·e·s de la SPM ont raconté les difficultés que traversent les communautés autochtones dans la situation géopolitique actuelle.

### 👁 Perspectives

Dans un contexte de répression en constante hausse et d'isolement, les partenariats internationaux sont d'autant plus précieux. La SPM continue de soutenir les militant·e·s autochtones des droits humains de Russie. Aux côtés du Sámiráddi (en français : Comité saami international), le SIRGE et Tallgrass Institute, la SPM met en place un projet de renforcement des capacités pour les militant·e·s saami·e·s. Il a pour objectif de les aider dans les négociations avec les investisseurs de projets d'infrastructure sur leur territoire.

#### ● Mars 2024

Dans l'affaire des parcs éoliens illégaux sur Fosen, le deuxième groupe de Saami·e·s concerné trouve un accord avec l'entreprise énergétique Fosen Vind. Le premier groupe a trouvé une entente fin 2023 avec l'entreprise.

#### ● Mars 2024

Les militant·e·s saami·e·s sont acquitté·e·s par la justice norvégienne. Ils·elles avaient été arrêté·e·s et accusé·e·s pour cause de manifestations contre le parc éolien sur Fosen.

#### ● Juillet 2024

L'organisation ICIPR dénonce devant le Mécanisme d'experts sur les droits des communautés autochtones de l'ONU la répression croissante en Russie.

#### ● Juillet 2024

Le ministère de la justice russe classe comme « extrémistes » 55 organisations autochtones et de défense des droits humains, dont l'organisation en exil ICIPR, partenaire de la SPM.

#### ● Septembre 2024

La Rapporteuse spéciale sur la situation des droits humains en Russie, Mariana Katzarova, dénonce sévèrement la répression exercée à l'encontre des communautés autochtones et des militant·e·s des droits humains.

#### ● Octobre 2024

La série de manifestations Arctic Voices à Berne donne la parole aux communautés autochtones de l'Arctique. Les partenaires saami·e·s de la SPM y participent également.

## « Climate Justice: Respect Indigenous Consent »

En 2024, la SPM a élargi sa collaboration avec ses organisations partenaires de la SIRGE. La coalition internationale agit pour les droits des communautés autochtones dans le contexte de la transition énergétique.

Photo : SPM



Les activistes de la SPM réclament une transition énergétique équitable avec une banderole déployée au Salon de l'automobile de Genève.

### Février 2024

Lors du Salon de l'auto à Genève, la SPM proteste contre les violations des droits humains dans l'industrie de l'automobile électrique.

### Février 2024

Les fabricants de voitures électriques n'agissent pas assez pour protéger les droits humains : c'est ce que montre le classement du réseau international « Lead The Charge ».

### Mars 2024

La SPM rencontre les partenaires de la coalition SIRGE lors d'une retraite au Chili et rencontre une communauté autochtone concernée par l'extraction du lithium.

## Activités

En mars, une délégation de la SPM s'est rendu au Chili à l'occasion de la deuxième SIRGE Retreat. Sur place, les organisations partenaires ont peaufiné la stratégie de la coalition, dans le but de préserver et de protéger les droits des communautés autochtones dans le cadre de la transition énergétique. Elles ont également rendu visite à la communauté colla de Copiapó, dont l'avenir dans le désert d'Atacama est fortement menacé par le projet d'une mine de lithium. Toujours dans le cadre de la SIRGE, la SPM a soutenu l'organisation, en octobre, de la première rencontre au sommet des autochtones à Genève, pour une transition énergétique juste et l'autodétermination des communautés autochtones.

## Succès

En février, la SPM a réussi à mener une action de protestation au Salon de l'automobile de Genève contre les violations des droits humains dans l'industrie de l'automobile électrique. Les militant·e·s ont pu brandir dans le hall d'exposition une bannière portant le slogan « Make eCars just and clean ! ». L'extraction du lithium et d'autres minerais provoquent régulièrement des violations des droits des autochtones et les usines de voitures électriques du Turkestan oriental sont soupçonnées de pratiquer le travail forcé. En octobre s'est tenue, à Genève, la première rencontre au sommet des autochtones sur les droits des autochtones dans la transition énergétique et de la mobilité. La SPM a étroitement accompagné l'évènement. Une centaine de délégué·e·s autochtones a préparé une déclaration appelant les Etats et les multinationales à respecter l'autodétermination des communautés autochtones et à les intégrer dans les processus de décision.

## Perspectives

La SPM va intensifier la collaboration avec ses organisations partenaires au sein de la coalition SIRGE. Un manuel élaboré par la SPM sur les mécanismes de plaintes à l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) pourra vraisemblablement être publié en 2025. Le manuel a pour objectif d'aider les communautés autochtones à agir concrètement contre les violations des droits humains exercées par les multinationales.

### Mai 2024

A l'occasion du forum de l'OCDE à Paris, la SPM organise avec la SIRGE un événement en faveur de chaînes d'approvisionnement en minerais responsables.

### Octobre 2024

A Genève se tient la première rencontre au sommet des autochtones sur les droits des autochtones dans la transition énergétique et de la mobilité, accompagnée de près par la SPM.

1



© Franziska Rothenbühler

### Changement de direction à la tête de la SPM

Lors de l'assemblée générale d'avril, la SPM a pris congé de Christoph Wiedmer, qui a quitté la direction après 18 ans de bons et loyaux services. Sous la direction de Christoph Wiedmer, la SPM s'est engagée pour les droits des Yéniches, des Roms et des Sinti en Suisse et s'est battue pour la transparence dans le commerce de l'or en Suisse. Sa successeuse Anna Leissing est anthropologue. Elle a travaillé pendant dix ans pour swisspeace et a dirigé le KOFF, la plateforme suisse pour la promotion de la paix.

### Concert de bienfaisance à la SPM

Les stagiaires de la SPM sont toujours des piliers de l'organisation, très bien formé·e·s, énergiques et volontaires, ils·elles contribuent fortement à son bon fonctionnement. La stagiaire en fundraising Zoe Grosjean a même organisé pour la SPM un concert de bienfaisance : les groupes de musique New Spoon et ZOEI ont renoncé à leur rémunération au profit de la SPM.

2



© Jan Müller

3



© SIRGE/SPM

### Voyage au Chili pour la rencontre SIRGE

En mars 2024, des délégué·e·s de la SPM ont voyagé au Chili pour la deuxième rencontre internationale de la coalition SIRGE. La SIRGE (Securing Indigenous Peoples' Rights in the Green Economy) a vu le jour en août 2022 dans le but d'unir les forces en faveur des droits des autochtones aussi dans le cadre de la transition énergétique. Les cinq organisations (Tallgrass Institute, Cultural Survival, Batani Foundation, Earthworks et SPM Suisse) ainsi que des représentant·e·s autochtones du comité exécutif ont établi le bilan de la première année opérationnelle et ont planifié la future avancée stratégique de la coalition.

4



© SPM

### La SPM rend visite à ses partenaires en terres amazoniennes

Durant un séjour de trois semaines, la SPM a rendu visite aux trois communautés autochtones avec qui elle entretient un partenariat : les Yanomami au nord, dans l'Etat de Roraima, ainsi que les Mundurucus et les Tupinambas le long de la rivière Tapajós dans l'Etat du Pará. Les partenaires autochtones ont exprimé combien ils·elles appréciaient cette visite dans leurs villages et la SPM est rentrée avec des plans d'avenir en tête, un grand respect pour le travail réalisé sur place ainsi qu'une quantité impressionnante de photos, vidéos et interviews.

### Arctic Voices : des voix autochtones à Berne

En octobre, la série de films et de manifestations « Arctic Voices » a donné la parole aux autochtones à Berne. La SPM a participé à l'organisation de deux événements en particulier : avec le film « Let the River flow » suivi d'un échange en ligne, elle a montré comment les communautés autochtones luttent pour conserver leur espace de vie en Norvège. Et elle a ouvert le débat dans le cadre d'une table ronde sur les droits autochtones et les intérêts géopolitiques après le film finlandais « Home River » avec deux représentant·e·s saami·e·s, l'Ambassadrice suisse auprès du Conseil de l'Arctique et un membre de la manifestation pour le climat.

5



© SPM

## Rapport financier

L'année écoulée a été une année fructueuse pour la SPM. Avec des recettes de 2 267 463,89 CHF, elle a pratiquement atteint le niveau record de l'année précédente. Nous avons pu utiliser une partie de nos réserves pour développer notre travail de fond, c'est pourquoi nous affichons un déficit de 184 220,05 CHF. Nous avons investi plus dans les programmes, ce qui nous permet de mener des projets et des campagnes plus efficaces. Nous mettons ainsi en œuvre un autre élément stratégique : nous travaillons en étroite collaboration avec les communautés concernées, nous soutenons davantage leurs projets et leur permettons ainsi de faire valoir leurs droits avec plus de succès. Alors que les cotisations des membres et les dons ont légèrement diminué, les dons affectés ont augmenté. C'est le résultat de nos efforts pour diversifier les recettes.

Sans le soutien généreux de nos membres, de nos donateur·trice·s ainsi que de celui de diverses fondations, institutions et du secteur public, notre travail ne serait pas possible. La SPM tient à remercier ici vivement chacun·e de ces acteur·trice·s. Elle utilise de manière efficace et ciblée les ressources mises à disposition et veille à les gérer de façon économe.

### Bilan au 31. décembre 2024

ACTIFS	2024	2023
LIQUIDITÉS	828 145.05	958 655.08
CRÉANCES DE LIVRAISONS ET PRESTATIONS	3 878.37	2 751.28
RÉGULARISATION ACTIF	29 824.47	62 382.63
<b>TOTAL DES ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>861 847.89</b>	<b>1 023 788.99</b>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIÈRES	14 180.90	12 914.50
<b>TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISÉS</b>	<b>14 180.90</b>	<b>12 914.50</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>876 028.79</b>	<b>1 036 703.49</b>

PASSIFS	2024	2023
FONDS ÉTRANGERS À COURT TERME	64 530.72	86 241.95
RÉGULARISATION PASSIF	53 909.56	59 421.76
<b>TOTAL DES FONDS ÉTRANGERS À COURT TERME</b>	<b>118 440.28</b>	<b>145 663.71</b>
FONDS ÉTRANGERS À LONG TERME	0.00	22 000.00
<b>TOTAL DES FONDS ÉTRANGERS À LONG TERME</b>	<b>0.00</b>	<b>22 000.00</b>
TOTAL DU CAPITAL DE FONDS	161 997.95	74 781.87
<b>TOTAL FONDSKAPITAL</b>	<b>161 997.95</b>	<b>74 781.87</b>
CAPITAL DE L'ORGANISATION	779 810.61	909 350.29
RÉSULTAT ANNUEL	-184 220.05	-115 092.38
<b>TOTAL DU CAPITAL PROPRE</b>	<b>595 590.56</b>	<b>794 257.91</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>876 028.79</b>	<b>1 036 703.49</b>

### Compte d'exploitation du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024

RECETTES	2024	2023
PRODUIT DES VENTES	878.80	908.80
COTISATIONS DES MEMBRES ET DONNS	1 681 899.25	1 774 476.17
CONTRIBUTIONS DES INSTITUTIONS, FONDATIONS ET SECTEUR PUBLIC	581 315.89	565 406.98
AUTRES RECETTES	3 369.95	6 248.05
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>2 267 463.89</b>	<b>2 347 040.00</b>

CHARGES	2024	2023
PROGRAMMES	1 428 290.23	1 447 917.46
CHARGES DE PERSONNEL	442 634.45	425 797.13
CHARGES ADMINISTRATIVES	89 217.67	104 255.03
CHARGES DE COLLECTE DE FONDS	389 259.85	491 004.91
AMORTISSEMENTS	6 098.65	4 425.00
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>2 355 500.85</b>	<b>2 473 399.53</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-88 036.96</b>	<b>-126 359.53</b>
RÉSULTAT FINANCIER	-1 565.31	-5 417.93
SUCCÈS EXTRAORDINAIRE	-21 849.00	0.00
<b>RÉSULTAT AVANT MODIFICATION DU CAPITAL DE FONDS</b>	<b>-111 451.27</b>	<b>-131 777.46</b>
RÉSULTAT DES FONDS	-72 768.78	16 685.08
<b>RÉSULTAT ANNUEL</b>	<b>-184 220.05</b>	<b>-115 092.38</b>

### Principes Comptables Généraux

Les comptes de la Société pour les peuples menacés (SPM) sont établis conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC 21, aux RPC fondamentales et au Code suisse des obligations. Les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que des résultats.

Les comptes annuels 2024 ont été approuvés par le comité le 26 février 2025, en vue de l'assemblée générale.

Les comptes annuels complets avec le rapport d'audit peuvent être commandés auprès de la SPM ou téléchargés sur le site web

<https://www.gfbv.ch/fr/publications/rapport-annuel/>.

## Rapport d'activité

### ✓ Ce que nous sommes

La Société pour les peuples menacés Suisse s'engage pour la défense des droits des communautés autochtones et groupes minorisés. Elle est une association telle que définie dans le Code civil suisse. Elle est la section suisse de la Société pour les peuples menacés International à laquelle une cotisation a été versée pour l'année 2024. Cette dernière possède également des sections en Allemagne, dans le Tyrol du Sud (Italie) et en Bosnie-Herzégovine. En outre, l'organisation compte des représentant·e·s dans plusieurs autres pays.

### 🔍 Ce que nous faisons

- Nous soutenons les actions entreprises au niveau local pour renforcer les droits humains des minorités et des peuples autochtones.
- Nous documentons et dénonçons les cas de violation des droits humains individuels et collectifs, pour lesquels nous exigeons des explications, des sanctions et des réparations, et cherchons des solutions avec les communautés concernées et toutes les parties prenantes.
- Nous représentons les intérêts de nos organisations partenaires vis-à-vis des autorités et des décideurs·euses, lorsqu'elles ne sont pas en mesure de le faire par elles-mêmes.

Les activités de fond réalisées en 2024 ainsi que les succès obtenus et les perspectives sont décrits dans le rapport annuel. Les résultats financiers correspondants figurent au chapitre « Rapport financier ».

### 👥 Organisation

**Les membres de notre comité sont élu·e·s pour une durée de deux ans (une réélection est possible). Il se compose des personnes suivantes :**

Lisa Mazzone (présidente, élue jusqu'en 2026)  
 Miges Baumann (vice-président, élu jusqu'en 2026)  
 Lea Ackermann (élue jusqu'en 2026)  
 Göpf Berwerger (élu jusqu'en 2025)  
 Marianne Helfer (élue jusqu'en 2025)  
 Eva Schmassmann (élue jusqu'en 2025)

Le comité s'est réuni cinq fois en 2024 et a effectué en tout environ 150 heures de travail non rémunéré pour la SPM.

Au cours de l'année 2024, 16 collaborateur·rice·s fixes en tout ont travaillé pour la SPM, dont 8 stagiaires. Les stages durent généralement entre 6 et 12 mois.

### 👤 Nos soutiens

La plus grande partie des revenus est constituée des cotisations des membres et des dons. Fin 2024, la SPM comptait quelque 14 000 soutiens actifs, soit un nombre un peu moins élevé que l'année précédente. La publicité destinée aux membres et aux donateurs·rices sert également à sensibiliser le grand public, conformément au but de l'organisation. Les nouveaux·elles membres et donateur·trice·s sont recruté·e·s via des stands, lors de manifestations, par du porte-à-porte ainsi que par courrier postal et sur Internet.

Nous avons par ailleurs reçu un nombre plus élevé de dons ainsi que des contributions de fondations, d'organisations et du secteur public. Parmi eux, la ville de Genève, qui a soutenu un projet de promotion des femmes autochtones à hauteur de 5 000 CHF.

La SPM remercie du fond du cœur tou·te·s les membres, donateurs·rices, fondations, organisations et pouvoirs publics pour leur généreux soutien. Sans eux·elles, notre travail ne serait pas possible. La SPM remercie également vivement le comité, ses collaborateurs·rices et ses stagiaires pour leur fervent engagement et leur énorme enthousiasme en faveur des droits humains ! Enfin, nous tenons à adresser nos très sincères remerciements et notre reconnaissance à tou·te·s nos partenaires de programme dont l'engagement altruiste pour les droits humains comporte bien souvent de gros dangers et grands risques.

# Unissez-vous aux minorités et aux peuples autochtones



par le biais d'une  
ADHÉSION



d'un  
DON



ou d'un  
LEGS

## Agissez – soutenez-nous !

Notre engagement n'est possible que grâce à votre soutien.  
Un grand merci pour votre contribution si précieuse !

Compte pour les dons : **IBAN CH05 0079 0016 2531 7232 1**



[www.gfbv.ch/fr/agir](http://www.gfbv.ch/fr/agir)

# Merci !